

ASSEMBLEE GENERALE DU REFORA

08 06 2012

Résumé

- 1- Vérification du quorum : l'AG peut délibérer valablement. Tous les collèges sont représentés.
- 2- Projet Région et refus des forestiers privés.

Suite au souhait de la Région de voir le REFORA comme partenaire dans la TVB, C. Chauvin a rédigé un programme pour 2012-2105 incluant le FRENE dans un cadre plus large. Ce programme devait être soumis à l'approbation du CA avant d'être envoyé à la Région pour demande de subvention ; il a été envoyé aux principaux acteurs avant cette réunion pour consultation.

Les forestiers privés, CRPF et PEFC ont refusé toute discussion et nous ont signifié leur non participation aux AG et CA (voir lettre de M. A. Aubanel ci-jointe). Cette dernière est lue aux personnes présentes et il est demandé de ne pas la commenter, ni de traiter le sujet au cours du CA. Ceci afin de garder l'esprit du REFORA et d'éviter les conflits.

Des contacts vont être pris au près des signataires par J. André et C. Chauvin. Un nouveau projet sera bâti ne concernant que le FRENE.

- 3- Tous les rapports ont été validés.

AG :

Personnes présentes : Cf. Liste jointe

Personnes excusées : (Magali Rossi (WWF), André Collas (FRAPNA 73), Robert Mondot, Jean-Louis Traversier, Espérance Bidaud (FMBDS), Richard Eynard-Machet, Jean-Charles Thievennaz, Alain Givors, M Albertini (Association 74)

Quorum :

Jean Baptiste Daubree JBD : est ce que le quorum est atteint ?

Les pouvoirs reçus sont les suivants :

Jean André : a eu les pouvoirs des personnes suivantes : Jean Louis Traversier, Espérance Bidaud (FMBDS), Richard Eynard-Machet, André Collas, Alain Givors, Robert Mondot.

Jean François Lopez a le pouvoir du Lycée de Poisy (Laurent Chantre).

Gilbert David a reçu un pouvoir de Forêts Sauvages.

Sont absents volontairement : PEFC Rhône-Alpes, Union régionale des propriétaires forestiers privés, CRPF Rhône-Alpes.

Les communes forestières (URACOFRA) sont absentes.

Le quorum de l'AG est donc atteint.

Approbation Compte-rendu de l'assemblée générale du 10 janvier 2012 :

Elsa Libis (EL) : Ligne 2 : « Le REFORA s'est vu confié la mission de la gouvernance du FRENE » et non celle du REFORA.

Compte-rendu de l'AG du 10 janvier 2012 accepté à l'unanimité sous réserve de la remarque précédente.

Rapport Moral du Président – Jean André : (ci-joint)

Rapport moral approuvé à l'unanimité

Bilan activités 2011 :

Saoû (suivi de chablis, insectes, champignons, ...)
Sortie REFORA à Saoû avec les chasseurs
Sortie dans le MORVAN
Sortie dans le Vercors, inauguration de la grande réserve biologique intégrale
Participation à la démarche PEFC
Participation à la construction du réseau FRENE

Perspectives actions 2012

Saoû (suivi de chablis, insectes, champignons, ...)
Sortie REFORA Chautagne le 08 06 2012
Sortie automne REFORA, COCOREBIRA dans la réserve biologique des Sources de l'Ardèche
Participation à des réunions diverses
Animation du réseau FRENE
Préparation du colloque 2013 à Chambéry, sur le thème sur les forêts remarquables

Jean François Lopez (JFL) : projet séminaire automne 2013 dans le PNR Bauges forêt et biodiversité pourrait être couplé au colloque,

Laurent Charnay (LC) : problème dans la gouvernance actuelle pour le plan régional signé par les 6 partenaires. Il faudra être plus précis sur le rôle du REFORA au-delà des 6 signataires. Le plan est actuellement est élargi avec d'autres partenaires sans que cela soit clair.

Jean André (JA) : Chacun est libre de déposer un dossier de travail en forêt. Le Conseil Régional a souhaité que le REFORA coordonne l'ensemble des actions à réaliser dans le domaine de l'environnement en forêt en Rhône-Alpes.

La LPO 74 va travailler sur le pic tridactyle en Haute-Savoie. Jean André a demandé qu'il regarde d'autres indicateurs (bois morts, ...) pendant l'inventaire du pic.

Jean Baptiste Daubree (JBD) : le REFORA a été chargé de recenser les forêts en évolution naturelle connues en Rhône-Alpes. Pour l'année 2012, il faut détailler les actions du plan régional (communication, inventaire, ..). Parallèlement le Conseil Régional demande une synthèse régionale de toutes les initiatives.

LC : prendre exemple sur le plan régional du tétras-lyre, lister les actions et définir des pilotes par action à caler dans le cadre d'un comité de pilotage.

JA : l'idée de la Région était d'avoir des précisions pour les forêts à intégrer dans la trame verte. Souhait de la Région d'avoir un seul interlocuteur pour présenter l'ensemble des dossiers concernant la forêt et la biodiversité.

Lise Wléric (LW) : la trame verte et bleue est en cours de construction. La région Rhône-Alpes a créé un nouveau zonage « les espaces de perméabilités ». On ne sait pas encore où seront situées les forêts publiques (réservoirs de biodiversité, espaces de perméabilités, corridors écologiques). Ces zonages vont correspondre à des engagements règlementaires. Les propriétaires doivent connaître avant de s'engager les engagements règlementaires par type de zonage.

Christophe Chauvin (CC) : comprend les remarques de l'Etat, il est important de lister tous les projets. Le REFORA a travaillé pour assurer une cohérence entre les projets au niveau de la région Rhône Alpes, mais le REFORA n'a pas été mandaté pour faire ce travail.

JA va rencontrer la Région le 15 juin 2012 avec les 2 services Forêt et Environnement de la Région. Il a demandé aux forestiers privés de participer.

LW : souhaitable d'inviter aussi les communes forestières et l'ONF.

JBD La demande de la Région dépasse les compétences du REFORA aujourd'hui. Sur la trame verte et bleue il y a des enjeux réglementaires.

Bernard Bachasson (BB) : chacun veut avoir accès aux financements de la Région en direct. Il faudrait avoir un conseil technique comme le REFORA. Il faudrait réécrire les missions du REFORA pour le suivi des actions.

LW : au départ le REFORA avait pour objectif de se faire rencontrer les gens pour améliorer les relations entre les différents partenaires. Or actuellement c'est le contraire qui se passe. Souhait que les signataires du plan se retrouvent sous l'impulsion de la DRAAF pour mettre les choses à plat d'ici septembre 2012.

BB : il y a des enjeux de pouvoirs et d'argent entre les différents partenaires.

JA : on rajoutera des précisions sur les actions 2012 sur le plan régional.

Comptes 2011 :

Cf. Feuille annexée.

J A Grandes disparités entre les années. Utilisation d'un nouveau logiciel de comptabilité. Les produits correspondent aux recettes.

Il est décidé d'affecter le résultat net de 2411, 41 € de l'année 2011 aux fonds propres de l'association.

Hervé Coquillard (HC) : important de rentrer dans le moule classique de présentation des budgets. Forme comptable officielle et suivi par opérations.

Budget 2011 accepté à l'unanimité avec affectation aux fonds propres de l'association.

Budget prévisionnel 2012 :

Cf. Feuille annexée.

Benoît Dodelin a embauché Elsa et fait des factures au REFORA. Benoît Dodelin est prestataire du REFORA.

HC : l'embauche de quelqu'un en direct suppose d'avoir une trésorerie suffisante, et d'avoir un comptable externe qui assure la rédaction des fiches de paie.

Projet de continuer d'embaucher Elsa 4 mois de plus au-delà de la première semaine de juillet 2012.

Sous réserve d'embaucher un comptable, le budget prévisionnel 2012 est accepté à l'unanimité.

Composition du CA et du Bureau :

La composition du CA et du bureau sont présentées dans le compte-rendu de l'AG du 10 janvier 2012.

Jean-Charles Thievennaz délégué régional de la compagnie des experts forestiers se propose d'intégrer le collège des gestionnaires du CA du REFORA.

HC : s'abstient car des membres du CA sont absents volontairement.

Proposition acceptée à l'unanimité sauf une abstention.

JA clôt l'Assemblée Générale du REFORA.

Commission FRENE

Présentation Elsa

Cf. Présentation Elsa Libis

Projets 2012 et 2013 par Christophe Chauvin

Plaquette de sensibilisation pour les propriétaires et les gestionnaires

Envoi par mail de la dernière version de la plaquette. Avis par mail pour le 15 juin à Christophe Chauvin qui prend en compte les 2 modifications demandées par les communes forestières le 7 juin 2012.

A Chambéry, le 15 juin 2012 Lise Wlérick et Jean André



RAPPORT MORAL

Nécessité de toutes les compétences

I - 2011 : UNE EVOLUTION IMPORTANTE POUR LE REFORA DANS SES ATTRIBUTIONS.

I-1 Une association « FRENE » ayant été refusée par une partie des signataires du plan : La neutralité du REFORA lui a paradoxalement conféré une responsabilité ciblée. Il est devenu un acteur objectif dans la problématique complexe de la gestion de l'espace forestier. L'esprit qui prévaut dans le REFORA est avant tout celui de la convivialité, sans enjeu de pouvoir. Avec le but d'échanger sur le thème de la forêt, d'enrichir autant que se peut son approche complexe. Dans le cadre des charges qui ont été prises par l'association, le « FRENE »¹ en l'occurrence, cet esprit doit rester.

Parfois objet d'opposition, la forêt se veut ici fédératrice.

I-2 Cette évolution a entraîné une modification des statuts, surtout dans la composition du CA. **Mais c'est bien le REFORA qui a pris en charge le plan « FRENE » et non l'inverse.** Ceci entraîne que l'esprit qui a fondé le REFORA voici 12 ans (bientôt 20 ans si l'on tient compte de son existence informelle) doit dominer.

Celui qui se présenterait armé d'une culture d'opposition ou de suspicion n'est pas le bien venu.

I-3 Le mandat que nous a donné l'Etat, n'est pas de débattre sur le plan, mais bien sa mise en application, son « pilotage ». S'il faut changer quelque chose au plan, le REFORA n'est pas pour l'heure, la structure compétente.

Il s'agit de la mise en application d'un plan approuvé par tous. Une mise en application dont les difficultés doivent être abordées avec notre pluralité enrichissante. Le panel que nous représentons est un atout qui permet d'aborder les efforts avec plus de chance de réussite : Profitons-en !

I-4 **Le REFORA doit garder ce caractère multi - partenarial unique et essayer de participer aux réflexions sur la forêt de RA** au cours de ses activités (sorties, représentations, Saoû, colloques, film...). Dans cet esprit, et au vu de la composition du CA, il aurait été logique de collaborer au projet de la TVB porté par la Région où la participation de tous semble nécessaire. Mais certains ont estimé que le « FRENE » devait être notre seule contribution dans ce projet. **Cela aurait pourtant intéressé pour la Région d'avoir un seul interlocuteur et nous aurait permis d'être en amont de la réflexion !** Dans deux ans, nous découvrirons donc la carte TVB...

¹ Ce projet répond à trois objectifs :

- Conservation de la biodiversité
- Connaissance des phases avancées du cycle sylvigénétique
- Participation au captage et surtout stockage du CO₂.

II ADHESION DU REFORA AUX TROIS DEFIS EN RHONE-ALPES

II-1 L'Etat s'engage dans un direction claire

- Mobiliser plus de bois ²
- Préserver la biodiversité ordinaire ³
- Maintenir la forêt au cœur du territoire et en faire un réel outil d'aménagement !⁴

**« Produire plus et protéger mieux ». L'enjeu est de taille !
Ceci ne se fera pas sans un partenariat élargi !**

II-2 Cohérence

Aujourd'hui, séparer production de protection, relève d'une pensée moyenâgeuse au sens le plus péjoratif du terme.

Que ce soit suite aux certifications (nécessaires mais insuffisantes) ou aux orientations du Grenelle de l'environnement, tous les discours (ou affichages) lient ces deux concepts.

La forêt primitive a été fracturée par les corridors de transport, l'extension de l'agriculture, des zones urbanisées, morcelée par l'héritage du foncier, le type de plantations simplificatrices ou la variété des traitements sylvicoles... D'où l'idée de retrouver une cohérence globale dans ce « produire mieux », qui n'aura de sens réel que si les trames vertes se mettent en place.

Maintenir séparés forêt, multifonction, environnement et conservation de la biodiversité est un retour en arrière. On sait que les productions peuvent continuer et même s'accroître sans peser sur la qualité de l'environnement et ni sur la diversité du vivant.

Il y a tout un gradient à développer entre la protection pure et la production exclusive de bois. Si l'on veut que la forêt fédère et se trouve au centre d'un bassin utilisateur, une étude globale est obligatoire ainsi que le multipartenariat.

Ceci requiert la participation croisée des acteurs et des ponts étroits entre les différents services de l'Etat, les structures ou associations départementales ou régionales.

Jean ANDRE

² Donc utiliser moins de matériaux coûteux en énergie et moins de ressources non renouvelables, donc moins dégager de CO₂.

³ Avec notamment la création d'un réseau de forêts laissées en évolution naturelle.

⁴ La multifonctionnalité de la forêt la place au centre de multiples activités écologiques, économiques et sociales. La région, qui se prête aux circuits courts, est une unité cohérente de gestion multipartenariale : les groupes de travail sont constitués de personnes qui se connaissent, qui connaissent les lieux et les problèmes locaux.

Réseau Ecologique

REFORA

Forestier Rhône-Alpes

Rapport financier 2011

Compte de résultat 2011				
Montant Charges	Charges		Remarque	Rappel CR 2010
654,00	Achat matériel			13 944,88
11 902,97	Achat services			9 052,76
-	Location			-
2 577,14	Remboursement frais			2 718,53
-	Salaires et charges sociales			-
-	Versement et reversement			10 910,00
15 134,11	Total Charges			36 626,17
	Produits	Montant Produits		
	Cotisation et don	980,00		750,00
	Subvention	2 700,00		38 044,31
	Vente et prestation	2 487,68		4 157,98
	Versement et reversement	-		12 410,00
	Total Produits	6 167,68		55 362,29
				-
	Résultat brut	- 8 966,43		18 736,12
	Report résultat année n-1	11 377,84		- 7 358,28
	Résultat net	2 411,41		11 377,84

Répartition dépenses/recettes selon activités 2010			
Dépense	Code activité	Recette	Intitulé activité développé
-	BMC04	-	Activités post-colloque BMC 2004
-	BNH08	106,00	Colloque Biodiversité Naturalité Humanité 2008
-	BR07-C	-	Colloque Branches et Rémanents 2007
-	BR07-L	251,68	Livre colloque Branches et Rémanents 2007
-	BRF	-	Activités Bois Raméal Fragmenté
400,00	DA	1 430,00	Développement associatif
100,03	DPF	80,00	Documents pédagogiques Forêt
-	EEBBMS	1 600,00	Etude Biodiversité Bois Mort SMIRIL
-	EFL	-	Etude Forêt Luine
4 292,88	EFS	2 700,00	Etudes Forêt Saoû
-	ERB	-	Etude Rosalia Bauges
5 000,00	FEA	-	Film EducAgri
2 472,77	FG	-	Frais Généraux
2 623,43	FRENE	-	Forêts de Rhône-Alpes en Evolution Naturelle
180,00	LFI	-	Livret Forêts de l'Isère
65,00	PEFC	-	Activités PEFC
15 134,11	Total	6 167,68	

COMMENTAIRES SUR LE BUDGET 2011 PAR RAPPORT A 2010

L'activité du Réfora varie énormément en fonction des opportunités ou des activités. Ainsi une année ne ressemble pas à une autre et de grosses différences existent dans les rubriques.

	2011	2010	
Achat matériel	650	14 000	Colloque « Naturalité » : achat livres.
Versement et reversement	0	11 000	Avances pour le colloque et autres (film) : à partir du livret Se retrouvent en dépenses et recettes.
Subventions :	2700	38000	Serfobe, Saoû (CG26), Colloque « Naturalité » (Région, WWF...)
Vente et prestation	4000	2500	Factures pour le film (CRPF, PEFC).

COMMENTAIRES SUR LE BUDGET PREVISIONNEL

Il est calculé au plus juste ; on doit s'attendre

- A ce que l'on puisse « conserver » un mois de plus Elsa LIBIS sur les subventions DREAL/DRAAF
- Et fin 2012, voire plus, si la subvention de la Région est plus importante.

Budget prévisionnel du REFORA

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 2012

ou date de début :

date de fin :

CHARGES	Montant ⁵	PRODUITS	Montant
60 – Achats	24 650,00	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	550,00
Prestations de services	24 485,00		
Achats matières et fournitures	165,00	74- Subventions d'exploitation⁶	34 430,00
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		- MEDDL	10 000,00
Locations		- MAAPRAT	12 000,00
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		- Rhône-Alpes	7 000,00
Documentation		Département(s) :	
		- Drôme	2 700,00
62 - Autres services extérieurs	2 621,00	- Isère	2 730,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication	500,00	-	
Déplacements, missions	2 050,00	Commune(s) :	
Services bancaires, autres	71,00	-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel	10 720,00	-	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées PEFC Rhône-Alpes	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	600,00
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	600,00
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	2 411,00
TOTAL DES CHARGES	37 991,00	TOTAL DES PRODUITS	37 991,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁸			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	37 991,00	TOTAL	37 991,00

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁷ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁸ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat

Bonjour,

Monsieur le Président,

Forestiers Privés de Rhône Alpes a bien reçu le projet REFORA et de développement FRENE. Ces orientations ont été analysées lors de la dernière réunion du bureau des Forestiers de Rhône-Alpes.

Nombreuses de vos interventions font parties des actions que nous menons actuellement. Il y a concurrence dans certaine de nos actions ce qui est dommageable pour tous (regroupement, assurances, inventaire de forets remarquables

Nous voulons de la Forêt gérée en Développement Durable et mobiliser au mieux la ressource en bois d'œuvre ou en bois énergie.

Nous ne voulons pas cautionner par notre participation vos conceptions de la gestion forestière.

Dans ces conditions, nous ne participerons pas à l'Assemblée Générale, ni au Conseil d'administration du REFORA du 8 juin prochain, et pour cette raison il ne sera pas transmis de pouvoirs.

André AUBANEL
Pour les Forestiers
Privés de Rhône-Alpes

Un courrier vous confirmera ce qui précède.

ACTIVITES : 2011 ET PROJET 2012

2011

Les activités en forêt de Saoû : L'étude de la végétation, des champignons et des insectes s'est développée. Une première sortie sur les aphylophorales a été effectuée (B. Rivoire).

Nous avons effectués nos **deux sorties habituelles** : A Saoû guidés par Chasseurs, l'ONF et l'ONCFS et dans le Morvan guidés par L. Haèse, voir site).

L'inauguration de la **Réserve du Vercors** a fait office de troisième sortie !

Le REFORA était présent aux **représentations** habituelles CRFPF, PEFC et diverses réunions.

Enfin l'Etat nous a confié l'**application du plan FRENE**.

2012

Saoû : les insectes ne seront pas relevés cette année. La végétation et les champignons font l'objet d'observations.

FRENE : L'emploi d'Elsa Libis (janvier-juillet) nous a permis de tisser un réseau d'acteurs (Réunions dans 5 départements : 07 , 26 , 38 , 73 et 74) et de définir un protocole socle.

- synthèse méthodologique sur le repérage de forêts à haute valeur écologique (HVE) et suivi du stagiaire du PNR des Bauges pour élaborer un protocole de terrain ;
- animation de réunions départementales pour présenter le FRENE et discuter des projets de recensements de forêts à HVE ;
- suivi des projets existants (Drôme-Ardèche, Bauges, Belledonne, appel à projet SNB, etc)
- constitution progressive d'une base de données sur les forêts à HVE repérées par les études récentes ;
- réflexions autour du mode d'adhésion des propriétaires privés au FRENE (pas terminé).

Deux sorties : une effectuée en Chautagne (Problème Castor- Peupliers) et en automne, elle se fera conjointement avec le Cocorébirra et aura peut-être lieu en Ardèche (Voir Lise).

Diverses représentations CRFPF, PEFC et autres réunions.

Enfin dès cet automne, la **préparation au colloque de 2013** (première semaine de septembre) sera effective

Assemblée générale et
 Liste des personnes présentes Conseil d'administration REFORA 8 juin 2012

Nom	Prénom	Organisme	Fonction	Adresse mél	Signature
ANDRE	Jean	REFORA	Pr	je.andre@free.fr	
WLEKICK	Juste	ONF	Envirouement	juste.wlekick@onf.fr	
LOPPE	Jean-François	Rue Gambif du Rang	CM Patrimoine Naturel	ffloppy@planete-rangou.com	
FOURE	Marc	IRESTA	Ingenieur-chercheur	marc.foures@irstea.fr	
LOPPE	Benoît	PMR MB / IRESTE	Stagiaire ITR	g.guano@pmr-benloppes.fr	
ABU BAKER	Imis	IRESTA	Stagiaire ITR	imis.abu-baker@irstea.fr	
LIBIS	Eka	REFORA	chargée de mission FREVE	ekalibis@notea.fr	
BRULL	Yann	FRAZMA 73	Représent Frazma 73	brull.yann@notea.fr	
COURSAT	Jean-Paul	FRCRA	administrateur	JPCOURSAT@ALICEADSL	
REUVOST	christian	LPO 74	administrateur	PREUOST.christian@france4all @neuf.fr	
CHAUVIN	Christophe	IRESTA 38	Ingenieur-chercheur	christophe.chauvin@irstea.fr	
CHARVAT	Yannick	DREAZ RA		loann.charvat@notea.fr	
DRUSSE	J. B.	DREAZ RA	Adjoint DRUSSE		
BUGNOT	Jean-Loup		expert forestier	Jean-Loup.bugnot@notea.fr	
ESNARD	Alain	do. PARDI	Con. Forêt	a-esnard@orange.fr	
ALEXANDRE	Gerard	TERONT Iserre	Com. Aménagement		

